

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

***Chambre des Métiers et de
l'Artisanat – Région Pays
de la Loire***

31 décembre 2024

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT – REGION PAYS DE LA LOIRE

6 BOULEVARD DES PATUREAUX

44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

SIREN : 130 020 688

SIRET : 130 020 688 00011 – NAF : 9411Z

.*.*.*.

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT – REGION PAYS DE LA LOIRE**6 BOULEVARD DES PATUREAUX****44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE****SIREN: 130 020 688****SIRET: 130 020 688 00011 – NAF: 9411Z*****.*.*.*.*****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2024**

A l'assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Région Pays de la Loire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Région Pays de la Loire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons notre attention sur la note « Investissements réalisés » aux pages 4 à 5 de l’annexe expose le traitement comptable et les investissements immobiliers effectués ou restant en cours de l’exercice 2024 ainsi que sur la note « Taxes frais Chambres des métiers » en page 11 concernant le traitement comptable appliqué au traitement du droit additionnel.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Avertin, le 7 Juin 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



ORCOM AUDIT
JM. LECONTE
Associé

Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Région Pays de La Loire
CONSOLIDATIONCMAR
BILAN
EXERCICE 2024

ACTIF	EXERCICE 31-12-2024 (12mois)			EXERCICE 31-12-2023 (12mois)	Variation 2023/2022
	Brut	Amortissements	Net		
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	1 097 841,43	896 746,50	201 094,93	238 281,66	-37 186,73
Immobilisations corporelles					
Terrains	2 954 887,98	0,00	2 954 887,98	2 954 887,98	0,00
Agencements et aménagements de terrains	115 318,90	115 318,90	0,00	0,00	0,00
Constructions	84 000 950,23	45 426 808,47	38 574 141,76	36 029 492,83	2 544 648,93
Constructions sur sol d'autrui	731 262,82	53 446,99	677 815,83	723 660,18	-45 844,35
Installations techniques. matériel et outillage à caractère pédagogique	22 128 017,27	17 875 306,55	4 252 710,72	4 120 966,80	131 743,92
Autres	11 801 154,09	8 869 831,93	2 931 322,16	2 561 877,21	369 444,95
Immobilisations en cours	8 084 454,54	0,00	8 084 454,54	3 971 296,76	4 113 157,78
Immobilisations financières					
Participations et autres formes de participations	93 900,00	0,00	93 900,00	93 900,00	0,00
Autres	177 470,54	0,00	177 470,54	150 959,61	26 510,93
TOTAL I	131 185 257,80	73 237 459,34	57 947 798,46	50 845 323,03	7 102 475,43
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	134 529,11	0,00	134 529,11	111 666,99	22 862,12
Créances					
Clients et comptes rattachés	7 381 389,37	104 290,72	7 277 098,65	7 301 263,88	-24 165,23
Etat et autres collectivités publiques	4 651 508,70	0,00	4 651 508,70	5 978 028,64	-1 326 519,94
Autres créances	1 101 857,53	0,00	1 101 857,53	670 761,47	431 096,06
Comptes à terme	38 850 000,00	0,00	38 850 000,00	35 660 000,00	3 190 000,00
Disponibilités					
Caisse	7 477,59	0,00	7 477,59	1 397,67	6 079,92
Comptes courants / comptes sur livrets	17 722 772,97	0,00	17 722 772,97	22 363 493,54	-4 640 720,57
Régie d'avance et accreditifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compte de régularisation					
Charges constatées d'avance	1 104 101,93	0,00	1 104 101,93	800 549,67	303 552,26
TOTAL II	70 953 637,20	104 290,72	70 849 346,48	72 887 161,86	-2 037 815,38
TOTAL GENERAL (I + II)	202 138 895,00	73 341 750,06	128 797 144,94	123 732 484,89	5 064 660,05

PASSIF	EXERCICE 31-12-2024 (12 mois)	EXERCICE 31-12-2023 (12 mois)	Variation 2023/2022
CAPITAUX PROPRES			
Apports			
Dotation initiale	849 116,56	849 116,56	0,00
Dons et legs en capital	2 972,76	2 972,76	0,00
Réserves			
Autres réserves (réserves facultatives)	15 253 169,32	17 782 603,43	-2 529 434,11
Dépréciation de l'actif (à déduire)	-787 505,00	-787 505,00	0,00
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	36 528 599,06	30 733 088,45	5 795 510,61
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 516 539,63	5 795 510,61	-278 970,98
Subventions d'investissement	35 720 436,70	31 313 879,20	4 406 557,50
TOTAL I	93 083 329,03	85 689 666,01	7 393 663,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques & Charges	1 296 890,85	1 259 043,91	37 846,94
TOTAL II	1 296 890,85	1 259 043,91	37 846,94
EMPRUNTS ET DETTES			
Dettes financières			
Comptes courants créditeurs	5,43	0,00	5,43
Emprunts	6 708 345,61	7 239 716,95	-531 371,34
Dépôt et cautionnement	18 059,17	24 707,65	-6 648,48
Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs	2 554 912,44	2 715 364,83	-160 452,39
Clients et comptes rattachés	304 046,38	234 607,26	69 439,12
Personnel et comptes rattachés	2 397 204,32	2 471 362,79	-74 158,47
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 441 272,17	3 849 050,19	592 221,98
Etat et autres collectivités publiques	9 959 159,62	13 687 357,66	-3 728 198,04
Dettes diverses			
Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés	3 328 814,62	1 347 269,57	1 981 545,05
Autres dettes	1 010 603,46	1 435 148,45	-424 544,99
Compte de régularisation			
Produits constatés d'avance	3 694 501,84	3 779 189,62	-84 687,78
TOTAL III	34 416 925,06	36 783 774,97	-2 366 849,91
TOTAL GENERAL (I + II + III)	128 797 144,94	123 732 484,89	5 064 660,05

COMPTE DE RESULTAT	Exécuté 2024 (12 mois)	Budget Primitif 2025 (12 mois)	Budget Rectifié 2024 (12 mois)	Exécuté 2023 (12 mois)	Variation 2025/2024
	Total	Total	Total	Total	Total
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production vendue biens	172 016,54	169 400,00	163 700,00	165 239,00	5 700,00
Production vendue services	56 269 457,74	57 660 100,00	57 803 640,00	59 266 967,36	-143 540,00
Chiffres d'affaires Nets	56 441 474,28	57 829 500,00	57 967 340,00	59 432 206,36	-137 840,00
Production stockée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation reçues	4 813 150,01	3 784 400,00	4 924 600,00	4 927 307,51	-1 140 200,00
Reprises sur amort. et prov.. transfert de charges	3 371 460,27	3 126 600,00	2 972 300,00	3 839 232,51	154 300,00
Autres produits	9 690 265,30	8 913 800,00	9 653 300,00	7 925 774,18	-739 500,00
Total des produits d'exploitation	74 316 349,86	73 654 300,00	75 517 540,00	76 124 520,56	-1 863 240,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation de stock (marchandises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 848 874,76	7 614 200,00	7 586 910,00	7 212 891,52	27 290,00
Variation de stock matières premières et autres	-22 862,12	0,00	1 500,00	12 119,03	-1 500,00
Autres achats et charges externes	9 476 726,84	11 848 900,00	11 514 600,00	9 833 409,26	334 300,00
Impôts. taxes et versements assimilés	2 644 381,96	2 651 600,00	2 697 670,00	2 538 725,29	-46 070,00
Salaires et traitements	30 764 231,83	31 430 900,00	31 659 430,00	31 252 652,13	-228 530,00
Charges sociales	15 086 547,20	15 631 500,00	15 635 180,00	14 484 375,30	-3 680,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 592 388,11	5 785 100,00	5 052 100,00	4 237 257,80	733 000,00
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	82 244,82	10 300,00	12 200,00	129 676,70	-1 900,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	207 692,15	5 000,00	5 000,00	227 695,83	0,00
Autres charges	811 079,61	815 500,00	815 650,00	1 122 183,92	-150,00
Total des charges d'exploitation	70 491 305,16	75 793 000,00	74 980 240,00	71 050 986,78	812 760,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 825 044,70	-2 138 700,00	537 300,00	5 073 533,78	-2 676 000,00
Produits financiers de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des autres valeurs mobilières	1 985,57	0,00	0,00	3 139,14	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	1 742 186,20	1 300 500,00	1 300 400,00	1 088 806,78	100,00
Différences positives de change	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des produits financiers	1 744 171,77	1 300 500,00	1 300 400,00	1 091 945,92	100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	124 018,89	113 700,00	125 100,00	134 932,57	-11 400,00
Différences négatives de change	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières	124 018,89	113 700,00	125 100,00	134 932,57	-11 400,00
RESULTAT FINANCIER	1 620 152,88	1 186 800,00	1 175 300,00	957 013,35	11 500,00
Produits exceptionnels /opération de gestion	736,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels /exercices antérieurs	63 307,34	0,00	21 000,00	5 427,25	-21 000,00
Produits exceptionnels /cessions d'éléments d'actif	368 848,21	1 305 000,00	341 000,00	0,00	964 000,00
Produits exceptionnels /quote part subventions invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits exceptionnels	24 540,19	6 200,00	0,00	4 067,00	6 200,00
Total des produits exceptionnels	457 432,39	1 311 200,00	362 000,00	9 494,25	949 200,00
Charges exceptionnelles /opération de gestion	418,00	1 400,00	1 300,00	1 317,80	100,00
Charges exceptionnelles /exercices antérieurs	25 967,56	0,00	0,00	133 044,97	0,00
Charges exceptionnelles /cessions d'éléments d'actif	180 685,77	16 700,00	176 000,00	0,00	-159 300,00
Autres Charges exceptionnelles	3 979,01	100,00	100,00	3 000,00	0,00
Total des charges exceptionnelles	211 050,34	18 200,00	177 400,00	137 362,77	-159 200,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	246 382,05	1 293 000,00	184 600,00	-127 868,52	1 108 400,00
Impôts sur bénéfice	175 040,00	110 000,00	125 000,00	107 168,00	-15 000,00
RESULTAT NET	5 516 539,63	231 100,00	1 772 200,00	5 795 510,61	-1 541 100,00

Annexe aux Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et ce, conformément aux principes suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

Il est fait application du référentiel comptable du Réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, conformément à l'arrêté ministériel du 20 décembre 2012.

REGLES DE RATTACHEMENT DES SUBVENTIONS

Les subventions d'exploitation font l'objet de conventions écrites prévoyant la périodicité de la subvention et son utilisation.

A chaque fin d'exercice concerné est effectuée la comptabilisation de la part de subvention évaluée en fonction des critères figurant dans la convention de financement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Mise en place d'une plateforme téléphonique au cours du 2^{ème} semestre 2024, 19 817 appels ont été reçu entre septembre et décembre.

Création d'une Direction Régionale Numérique qui regroupe les outils numériques et le système d'information dans le but de réussir la transition numérique.

Tableau des immobilisations

<i>Situations et mouvements (b) Rubriques (a)</i>	<i>Valeur brute au 01/01/2024 (€) (1)</i>	<i>Augmentations (€) (2)</i>	<i>Diminutions (€) (3)</i>	<i>Régularisations</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice (€) (1)+(2)-(3)</i>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 314 281,91 €	61 337,41 €	277 777,89 €		1 097 841,43 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	120 880 757,62 €	14 298 901,83 €	5 363 613,62 €		129 816 045,83 €
<i>Immobilisations financières</i>	244 859,61 €	34 812,50 €	8 301,57 €		271 370,54 €
TOTAL	122 439 899,14 €	14 395 051,74 €	5 649 693,08 €	- €	131 185 257,80 €

Tableau des amortissements

<i>Situations et mouvements (b) Rubriques (a)</i>	<i>Montant des amortissements cumulés au 01/01/2024 Compte 28 (€) (1)</i>	<i>Dotations de l'exercice Compte 68 (€) (2)</i>	<i>Diminution d'amortissements de l'exercice (€) (3)</i>	<i>Régularisations</i>	<i>Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (€) (1)+(2)-(3)</i>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 076 000,25 €	98 524,14 €	277 777,89 €		896 746,50 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	70 518 575,86 €	4 493 856,97 €	2 671 719,99 €		72 340 712,84 €
<i>Immobilisations financières</i>	- €				- €
TOTAL	71 594 576,11 €	4 592 381,11 €	2 949 497,88 €	- €	73 237 459,34 €

Durées d'amortissements

Nature des immobilisations	durée minimale	durée maximale
Immeubles d'habitation ou commerciaux	25 ans	50 ans
Immeubles industriels	20 ans	
Constructions légères	20 ans	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans	
Mobilier pédagogique	5 ans	8 ans
Matériel pédagogique	5 ans	10 ans
Véhicules	5 ans	10 ans
Logiciels	1 an	3 ans
Matériel informatique et bureautique	3 ans	5 ans

Investissements réalisés

(hors immobilisations financières et avances et acomptes versés sur immobilisations)

			FINANCEMENTS				
INVESTISSEMENTS 2024 (hors immob.en cours)	Destination	MONTANT	REGION	TA	TFCMA	AUTRES	FONDS PROPRES
DELEGATION 44							
Matériels informatiques (PC collaborateurs, switches, vidéoprojecteur)		31 785,39		30,18%			69,82%
Matériels informatiques (ENI, classes mobiles, écrans tactiles, tablettes SQOOL)		63 670,38		70,94%		6,96%	22,11%
Matériels pédagogiques		378 759,02		14,60%		70,38%	15,02%
Fourgon		23 000,00					100,00%
Matériels divers (clim.mobilité, bac à graisse, rayonnage, kit com)		6 387,06		80,00%			20,00%
Armoire anti feu pour solvants		4 293,60					100,00%
Mobiliers FPC et divers		20 701,58					100,00%
Remplacement fenêtres St Nazaire		126 440,66					100,00%
Reprise compartimentage cloisons coupe feu St Nazaire		11 262,47					100,00%
Divers travaux immobiliers St Nazaire (peinture...)		15 169,66					100,00%
Matériels informatiques St Nazaire		7 617,81		18,11%			81,89%
Mobilier salle de cours et tables amphithéâtre St Nazaire		2 097,95		80,00%			20,00%
CFA LOIRE ATLANTIQUE		691 185,58	0,00%	17,10%	0,00%	39,21%	43,69%
Cour intérieure URMA	CFA	382 723,73	50,00%				50,00%
Travaux peinture (solde programme) URMA	CFA	32 256,46					100,00%
Signalétique URMA	CFA	811,46					100,00%
Peinture bureaux service FPC	CFA	24 505,68					100,00%
Remplacement points lumineux URMA	CFA	27 207,32					100,00%
Remise en état toitures terrasse URMA	CFA	51 779,59					100,00%
Remplacement stores et films solaires URMA	CFA	25 733,76					100,00%
Remplacement de portes pour mise aux normes PMR - URMA	CFA	11 891,42					100,00%
Remplacement des cellules Haute Tension URMA	CFA	31 962,28					100,00%
Aménagement espace déchets, clim.local biodéchets et fontaines à eau URMA	CFA	10 544,40					100,00%
Chauffe eau self, prises réseaux cablage, tourelles self	CFA	20 428,37					100,00%
Remplacement gestion accès sécurité		33 114,30					100,00%
Barreudage fenêtres locaux informatiques (grilles)		5 142,00					100,00%
Films occultants sur fenêtres		3 718,80					100,00%
Relamping + détection mouvement		18 814,38					100,00%
Signalétique		3 133,20					100,00%
Accessibilité PMR et sécurisation des accès		2 610,00					100,00%
Abri vélo		40 558,49				29,84%	70,16%
Système Sécurité Incendie (SSI)		159 940,17					100,00%
SIEGE		886 875,81	21,58%	0,00%	0,00%	1,36%	77,06%
Sout-total délégation 44		1 578 061,39	191 361,87	118 216,66	0,00	283 111,06	985 371,80
Logiciels		4 592,40					100,00%
Matériels informatiques pour la pédagogie		54 421,47				11,72%	88,28%
Matériels pédagogiques secteur fleuristerie		7 670,09					100,00%
Matériels pédagogiques secteur mécanique - carrosserie - peinture		146 989,12				73,90%	26,10%
Equipements des nouveaux laboratoires		38 357,08				42,41%	57,59%
Matériels informatiques		19 327,33					100,00%
CFA MAINE ET LOIRE		271 357,49	0,00%	0,00%	0,00%	48,38%	51,62%
Logiciels		3 673,92					100,00%
Petits matériels		11 024,17					100,00%
Mobiliers et agencements nouveau siège		147 334,30				0,54%	99,46%
Matériels informatiques - formation continue		39 302,77					100,00%
Nouveau siège		4 185 198,38			68,28%	11,38%	20,34%
SIEGE		4 386 533,54	0,00%	0,00%	65,14%	10,88%	23,98%
Sout-total délégation 49		4 657 891,03	0,00	0,00	2 857 509,85	608 319,75	1 192 061,43
DELEGATION 53							
Logiciels et autres immob.incorporelles		13 565,40					100,00%
Matériels pédagogiques secteur alimentaire		1 517,86					100,00%
Matériels pédagogiques secteur hôtellerie restauration		3 609,60					100,00%
Matériels pédagogiques secteur bâtiment		14 237,05				32,14%	67,86%
Matériels pédagogiques secteur mécanique		112 315,79				71,45%	28,55%
Matériels pédagogiques secteur soins santé		21 825,42				8,60%	91,40%
Classes mobiles, casque de réalité augmentée, réfrigérateur		32 796,72				5,95%	94,05%
Agencements divers (films fenêtres)		2 830,80					100,00%
Matériel de transport Kangoo		29 002,56					100,00%
Matériels informatiques (PC, ENI, vidéoprojecteurs...)		86 143,43				3,77%	96,23%
Mobiliers (Baby-foot, chaises, tables, banquettes...)		47 111,63					100,00%
Matériels divers		630,00					100,00%
CFA MAYENNE		365 586,26	0,00%	0,00%	0,00%	25,19%	74,81%
SIEGE		0,00	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Sout-total délégation 53		365 586,26	0,00	0,00	0,00	92 079,58	273 506,68

			FINANCEMENTS				
INVESTISSEMENTS 2024 (hors immob.en cours)	Destination	MONTANT	REGION	TA	TFCMA	AUTRES	FONDS PROPRES
DELEGATION 72							
Pack office / scc		1 836,96					100,00%
Réfection étanchéité bat a		10 907,16					100,00%
w bat / interphonie		3 333,02					100,00%
Véhicule moyens généraux		25 729,24					100,00%
Equipements pédagogiques		109 487,14				65,45%	34,55%
Matériels informatiques (PC, écran, stations)		15 938,24					100,00%
Mobiliers		18 535,50					100,00%
CFA SARTHE		185 767,26	0,00%	0,00%	0,00%	38,58%	61,42%
Boitier GSM / ascenseur CMA		1 049,04					100,00%
Travaux de cloisons FC		3 621,60					100,00%
ENI écran interactif Speechitouch 86"		3 418,00					100,00%
Siège		8 088,64	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Sous-total délégation 72		193 855,91	0,00	0,00	0,00	71 664,38	122 191,52
DELEGATION 85							
16 Office Pro - Classes Mobiles		1 469,55					100,00%
1 Casque Réalité Augmentée		3 984,00				58,81%	41,19%
16 PC PROBOOK 450 + Chariot Mobile		16 093,85					100,00%
1 Boitier pour tracteur		1 787,40					100,00%
196 Tables scolaires + 16 Tables PMR + 212 chaises		29 881,45					100,00%
15 matériels Boucherie		1 111,20					100,00%
2 matériels Pâtisserie		21 510,00					100,00%
2 matériels Charcuterie		21 510,00					100,00%
1 extracteur fumée MOTO + pack soudure CARRO - ANFA projet 1		35 499,60				100,00%	0,00%
4 matériels divers Moto et peinture - ANFA projet 2		31 669,90				89,99%	10,01%
4 matériels boulangerie OPCO EP projet 1		10 618,80				80,00%	20,00%
39 matériels prof. BOUCH-CHARC-PAT-BOUL OPCO EP projet 2		97 813,20				80,00%	20,00%
22 coiffeurs mobiles - OPCO EP projet 5		27 561,60				77,14%	22,86%
14 Dessus Polyethylene boucherie		3 591,60					100,00%
5 matériels Auto - OPCO Mob		20 403,48				60,00%	40,00%
1 véhicule 9 places		36 756,00					100,00%
1 fourgon MG		33 700,96					100,00%
firewall + divers mat informatique		8 231,64					100,00%
2 swichts		2 515,26					100,00%
5 ENI		16 017,66					100,00%
Eclairage LED - ECO DEFI		9 409,87					100,00%
Matériel de Stockage sécurisé		8 399,70					100,00%
Changement Caisson Ventilation		1 880,36					100,00%
Chaufferie : mise aux normes et rénovation		26 476,23					100,00%
SAS Boulangerie		10 591,20					100,00%
Mobilier divers		6 132,00					100,00%
Groupe eau glacée		202 239,98				14,80%	85,20%
Mobilier Tri selectif - ECO DEFI		36 296,64				45,63%	54,37%
CFA VENDEE		723 153,13	0,00%	0,00%	0,00%	32,23%	67,77%
SSI : mise aux normes		3 426,18					100,00%
Parking : réfection enrobés		2 253,90					100,00%
Modulaires : accessibilités TH et plan incendie (facturation loyer à la CMAF)		2 770,04					100,00%
Eclairage : LED - ECO DEFI		5 349,74					100,00%
Bureaux rénovation : stores, alarme, dim, ventilation		26 522,15					100,00%
Bureaux rénovation : ouvrants		33 961,04					100,00%
Conteneur motos (facturation loyer à la CMAF)		11 536,32					100,00%
SIEGE		85 819,37	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Sout-total délégation 85		808 972,50	0,00	0,00	0,00	233 085,83	575 886,67
CMAR siège							
Licences Yparéo et office		4 298,38					100,00%
Cloisons modulaires + alarme incendie		4 675,79					100,00%
Matériels informatiques (PC, écran, stations)		61 262,19					100,00%
Mobiliers		4 035,92					100,00%
Firewall		6 688,10					100,00%
ENI		1 648,85					100,00%
CND49 switchs, onduleurs, wifi		44 763,68					100,00%
Sout-total CMR siège		127 372,91	0,00	0,00	0,00	0,00	127 372,91
TOTAL CMAR PAYS DE LA LOIRE		7 731 740,00	191 361,87	118 216,66	2 857 509,85	1 288 260,60	3 276 391,02

Immobilisations en cours au 31/12/2024 : 7.128.395,54 €

Le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), contractualisé avec le Conseil régional et la Caisse de dépôts et de consignation, de 47.760.000 € signé en 2016, est terminé pour la Loire Atlantique, la Mayenne, et la Sarthe, le solde des subventions a été reçu sur 2025.

Pour la Vendée, la Région des Pays de la Loire est maître d'ouvrage, le dossier est toujours en cours, la fin du chantier est programmée en février 2027. Un accord prévoit un apport de 939 000 € de la Chambre de Métiers des Pays de la Loire, un versement de 10 %, soit 93.900 € est comptabilisé sur le compte 266000 autres formes de participation, une dépréciation sera comptabilisée à partir de la date de mise en service sur la durée de la convention d'occupation, jusqu'en 2027.

Des travaux sont également en cours au CFA du Maine-et-Loire (6.659.942,26 € comptabilisés sur le compte 231300), 73 % sont pris en charge par la Région des Pays de la Loire dans la limite de 12 .033 000 €.

Tableau des dépréciations

<i>Situations et mouvements (b) Rubriques (a)</i>	<i>Dépréciations au 01/01/2024 (€) (1)</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice (€) (2)</i>	<i>Diminutions: reprises de l'exercice (€) (3)</i>	<i>Régularisation</i>	<i>Dépréciations à la fin de l'exercice (€) (1)+(2)-(3)</i>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	- €				- €
<i>Immobilisations corporelles</i>	- €				- €
<i>Immobilisations financières</i>	- €				- €
<i>Stocks</i>	- €				- €
<i>Créances</i>	231 631,09 €	82 244,82 €	209 529,99 €	- 55,20 €	104 290,72 €
TOTAL	231 631,09 €	82 244,82 €	209 529,99 €	- 55,20 €	104 290,72 €

Tableau des provisions

<i>Situations et mouvements (b) Rubriques (a)</i>	<i>Montant des provisions comptabilisées au 01/01/2024 (€) (1)</i>	<i>Dotations de l'exercice (€) (2)</i>	<i>Reprises de l'exercice (€) (3)</i>	<i>Montant des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice (€) (1)+(2)-(3)</i>
<i>Provisions pour risques</i>	- €			- €
- <i>Provisions pour litiges</i>	44 000,00 €		10 000,00 €	34 000,00 €
- <i>Autres provisions pour risques</i>	- 0,00 €			- 0,00 €
<i>Provisions pour charges</i>	- €			- €
- <i>Prov.p/indem.départ en retraite</i>	1 027 155,71 €	19 170,79 €	54 685,04 €	991 641,46 €
- <i>Autres provisions pour charges</i>	187 888,20 €	188 521,36 €	105 160,17 €	271 249,39 €
TOTAL	1 259 043,91 €	207 692,15 €	169 845,21 €	1 296 890,85 €

Conformément au référentiel comptable du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, il a été comptabilisé une provision couvrant la totalité des engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite. Cette provision est calculée selon les dispositions de l'article 37 du statut du personnel des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en matière d'indemnité de fin de carrière.

Pour ce calcul, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Taux de turn-over supposé constant : 5 %,
- Taux d'actualisation supposé constant : 3,00 %,
- Taux de revalorisation du point supposé constant : 0,25 %.

Depuis 2023, nous provisionnons, en fin d'exercice, les Allocations Retour à l'Emploi (ARE) qu'il reste à verser pour les agents titulaires, licenciés, ou qui ont signé une rupture conventionnelle (271.249,39 € au 31/12/2024).

Stocks

Ils sont évalués au prix d'achat :

- Matières premières et fournitures en stock au 31/12/2024 ⇒ 134.529,11 €.

Valeurs Mobilières de Placement

A fin décembre, ce stock est constitué de comptes à terme et de livrets.
Au 31/12/2024, ce poste s'élève à 38.850.000 €.

Créances

Créances	Montant net au bilan (€)	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'un an (€)	Échéances à plus d'un an (€)
Créances de l'actif immobilisé : <i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Autres créances immobilisées</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances résultant de ventes ou de prestations de services et comptes rattachés</i>	7 277 098,65 €	7 277 098,65 €	
<i>Créances diverses</i>	5 753 366,23 €	5 753 366,23 €	
Charges constatées d'avance	1 104 101,93 €	1 104 101,93 €	
TOTAL	14 134 566,81 €	14 134 566,81 €	- €

Charges constatées d'avances

Elles concernent les charges d'exploitation.

Dettes

Dettes	Montant net au bilan (€)	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'un an (€)	Échéances à plus d'un an (€)	Échéances à plus de 5 ans (€)
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	6 708 345,61 €	507 183,86 €	1 844 009,31 €	4 357 152,44 €
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	18 059,17 €			18 059,17 €
<i>Dettes sur achats et prestations de services et comptes rattachés</i>	5 883 727,06 €	5 883 727,06 €	- €	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	16 797 636,11 €	16 797 636,11 €		
<i>Dettes sur valeurs immobilisées et comptes rattachés</i>				
<i>Dettes diverses</i>	1 314 649,84 €	1 314 649,84 €		
Produits constatés d'avance	3 694 501,84 €	3 694 501,84 €		
TOTAL	34 416 919,63 €	28 197 698,71 €	1 844 009,31 €	4 375 211,61 €

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Informations relatives à certaines indemnités et frais de personnel

Indemnités des personnels

Type d'indemnités	Montant en €
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13 ^{ème} mois)	2 270 539,39 €
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	216 840,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectif ou de résultat)	
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels (comptes 647400+648100+645210+645220+VF+Ch cad)	1 408 459,55 €
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique) (compte 648800- les ch cad) + 648200	78 749,20 €
TOTAL	3 974 588,14 €

Frais de déplacements, de missions, de réceptions et de représentation

Montants en €	Compte 6254: Déplacements	Compte 62564 Missions (Repas + hébergement)	Compte 6257: Réception	Compte 6258: Frais de représentation
Président	33 283,88 €	12 746,11 €	6 707,07 €	5 564,50 €
Bureau hors Président	28 238,58 €	14 257,88 €	6 723,05 €	2 391,44 €
Membres élus hors bureau	26 948,21 €	862,19 €	14 441,58 €	2 604,69 €

Indemnités de fonctions et vacations (compte 653)

Montants en €	Indemnités de fonctions	Vacations
Président	229 812,00 €	
Trésorier	29 040,00 €	
Bureau hors président et hors trésorier		40 599,13 €
Dont président de section si CMAR	173 712,00 €	
Membres élus hors bureau		71 989,50 €
TOTAL	258 852,00 €	112 588,63 €

Informations relatives aux subventions en exonération de la taxe d'apprentissage

1. Collecte de la taxe d'apprentissage

7584. Produits de gestion : collecte taxe d'apprentissage (€)	- €
---	-----

2. Taxe utilisée par la chambre collectrice pour elle-même

7481. Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage -fonctionnement (€)	330 893,35 €
134181. Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage - investissement (€)	- €
467430. Créiteurs divers - reliquat de taxe	- €
Total taxe d'apprentissage reçue (€)	330 893,35 €

Reliquat de Taxe d'Apprentissage

Au 31/12/2024 la réserve de taxe d'apprentissage s'élève à 492.532,37 €.

	URMA CIFAM - LOIRE ATLANTIQUE	TOTAL
Solde au 01/01/2024	610 749,04 €	610 749,04 €
Affectation 2024		- €
Prélèvement 2024	- 118 216,67 €	- 118 216,67 €
Solde au 31/12/2024	492 532,37 €	492 532,37 €

Produits et charges exceptionnels

Taxe frais Chambre de Métiers

A partir de 2021, CMA France répartit chaque année le produit de la taxe qui lui est affectée entre les chambres de métiers et de l'artisanat de région, après avoir déduit une quote-part pour son financement. Le montant accordé pour 2024 s'élève à 9.126.242,00 €.

Affectée en fonctionnement :

Compte 757400 Ressources de fonctionnement :	9.126.242,00 €
--	----------------

Honoraires

Le montant total des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat s'élève à 32.144,99 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Effectif

Effectif au 31/12/2024 :

	ETP	Nombre d'agents
CDI	43,28	45
CDD	361,70	374
Stagiaires	6,00	6
Titulaires	466,05	489
Sous total	877,03	914
Vacataires	10,00	40
Autres (1)	1,00	1
Total	888,03	955

1) Contrats de droit privé : apprentissage, contrats aidés

Répartition par catégorie :

	Employé	Technicien	Maîtrise	Cadre	Cadre supérieur	SGA	SG	Total
Hommes	4	17	15	339	12		1	388
Femmes	23	58	111	328	6			526
	27	75	126	667	18	0	1	914

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL

Immobilisations immobilières et mobilières (€) (1)	Coût d'entrée (€) (2)	Dotations aux amortissements		Valeur nette (€)
		de l'exercice (€) (3)	cumulées (€) (3)	
Matériels informatiques	496 969,03	6 902,35	490 066,68	0,00
Matériels URMA 85	136 090,80	27 218,16	72 581,76	36 290,88
Matériels URMA 53	708 975,36	141 795,07	289 498,27	277 682,02
Matériels URMA 49 pâtisserie	10 794,00	2 158,80	4 317,60	4 317,60
Matériels URMA 49 pâtisserie	11 295,35	2 259,07	4 518,14	4 518,14
Matériels URMA 49 boulangerie	13 516,80	2 703,36	5 406,72	5 406,72
Matériels URMA 44 mécanique	9 661,68	1 932,34	3 059,53	4 669,81
Matériels URAM 44 méca.ébén.	184 552,82	36 910,56	46 138,21	101 504,05
Matériels URMA 44	104 661,97	20 932,39	20 932,39	62 797,18
Matériels URMA 44 méca.boul.	107 086,04	21 417,21	21 417,21	64 251,63
Matériels informatiques	340 892,54	113 630,85	33 142,33	194 119,36
Matériels URMA 44	54 901,46	10 980,29	457,51	43 463,66
Matériels URMA44	33 423,34	6 684,67	0,00	26 738,67
Matériels pédagogiques 44	55 199,14	11 039,83	0,00	44 159,31
Matériels pédagogiques 44	29 940,00	4 491,00	0,00	25 449,00
Matériels pédagogiques 44	26 040,00	2 604,00	0,00	23 436,00
Matériels pédagogiques 53	67 108,48	6 710,85	0,00	60 397,63
Matériels pédagogiques 44	87 211,72	0,00	0,00	87 211,72
TOTAUX	2 478 320,54	420 370,80	991 536,35	1 066 413,39

(1) Postes à subdiviser en tant que de besoin.

(2) Valeur des biens au moment de la signature des contrats.

(3) Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis, ainsi que montant cumulé des amortissements au titre des exercices précédents avec mention du mode d'amortissement retenu.

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Immobilisations immobilières et mobilières (€) (1)	Redevances payées		Redevances restant à payer (€)	Prix d'achat résiduel (€) (5)
	de l'exercice (€)	cumulées (€) (4)		
Matériels informatiques	0,00	497 509,77	0,00	4 969,69
Matériels URMA 85	27 490,03	75 597,58	34 362,54	1 360,91
Matériels URMA 53 labo.alim.	143 211,46	298 357,21	274 488,63	7 089,76
Matériels URMA 49 pâtisserie	2 713,39	5 200,67	2 939,51	107,94
Matériels URMA 49 pâtisserie	2 839,39	5 678,78	2 839,39	112,96
Matériels URMA 49 boulangerie	3 397,82	6 795,65	3 397,82	135,17
Matériels URMA 44 mécanique	2 460,67	3 896,06	3 485,95	96,61
Matériels URMA 44 méca.ébén.	47 505,31	59 381,64	83 134,30	1 845,53
Matériels URMA 44	27 758,16	32 384,52	50 889,96	1 046,62
Matériels URMA 44 méca.boul.	28 799,57	28 799,57	57 599,14	1 070,86
Matériels informatiques	115 127,57	38 375,86	191 879,28	3 272,57
Matériels URMA 44	14 736,67	1 228,06	42 981,96	549,01
Matériels URMA44	9 131,62	0,00	27 394,86	2 304,40
Matériels pédagogiques 44	15 009,00	0,00	45 027,00	551,99
Matériels pédagogiques 44	5 995,98	0,00	25 982,58	299,40
Matériels pédagogiques 44	3 486,72	0,00	24 407,04	260,40
Matériels pédagogiques 53	9 793,15	0,00	60 717,53	671,09
Matériels pédagogiques 44	0,00	0,00	93 059,52	872,11
TOTAUX	459 456,52	1 053 205,37	1 024 587,01	26 617,00

(1) Postes à subdiviser en tant que de besoin.

(4) Montant cumulé des redevances des exercices précédents.

(5) Selon le contrat.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Bail emphytéotique au profit de l'AFORBAT.

Suivant acte notarié du 26 novembre 1982, la Chambre de Métiers a donné à bail emphytéotique à l'AFORBAT pour une durée de 99 années à terme le 23 décembre 2073, un terrain sis à ANGERS, rue Darwin, d'une contenance de dix-neuf mille cinq cent soixante-douze mètres carrés cadastré, section :

IK n°96 – 9 404 m²,
 IK n°95 – 1 400 m²,
 IK n°153 – 164 m²,
 IK n°154 – 6 798 m²,
 IK n°157 – 1 806 m².

Bail emphytéotique au profit de Val de Loire.

Suivant acte reçu notarié du 30 juillet 1975, la Chambre de Métiers a donné à bail emphytéotique à la société Le Val de Loire, pour une durée de 65 années à terme le 31 décembre 2039, un terrain sis à ANGERS, rue Lamarck, d'une contenance de sept mille cent quatre-vingt-douze mètres carrés cadastré, cadastré section IK n°80.

Suivant acte reçu notarié du 17 octobre 1991, la Chambre de Métiers a donné à bail emphytéotique à la société Le Val de Loire, pour une durée de 48 années à terme le 31 décembre 2039, un terrain sis à ANGERS, rue Lamarck, d'une contenance de six ares soixante-huit centiares, cadastré section IK n°257.

Bail à construction au profit de La Chambre syndicale de la coiffure et de l'esthétique de la Sarthe

Suivant acte reçu notarié du 4 septembre 1989, la Chambre de Métiers de la Sarthe a accordé un bail à construction à La Chambre syndicale de la coiffure et de l'esthétique de la Sarthe, pour une durée de 50 années et finissant le 31 août 2039. Ce bail concerne un terrain à bâtir, 187 rue Henri Champion au Mans, cadastré EL n°117 187 d'une superficie de six ares dix centiares.

Bail entre la SCI Laval gare (le bailleur) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire (le preneur)

Le 11 décembre 2024, un bail a été signé pour la location d'un plateau de bureaux et de parkings au sein d'un ensemble immobilier, Immeuble Quai 53, 9 place des 7 et 15 juin 1945 à Laval. Ce bail est conclu pour une durée de dix années entières et consécutives qui commenceront à courir le 6 janvier 2025, pour se terminer le 5 janvier 2035. Comme le prévoit la loi, le preneur a renoncé à la faculté de donner congé à la première échéance triennale, de telle sorte que le bail aura une durée ferme de 6 années. Le bail est consenti et accepté pour un loyer annuel de 131 250 € HT.

AUTRE ENGAGEMENT RECU

Garantie à première demande N°E783344

Le 24 novembre 2022, la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque) a apporté sa garantie, à hauteur de 33.599,82 € dans le cadre de la construction et de l'installation de deux bâtiments modulaires au sein de l'URMA Vendée.